Museo de historia natural y ethnografia, de Conception (Chili) (mai 1919). Pour toutes, la Société, consultée par son archiviste, a émis un avis favorable en principe. Mais la question n'est pas encore résolue définitivement, aucun des trois demandeurs n'ayant fait parvenir les exemplaires spécimens qui leur ont été réclamés.

Notre Bibliothèque a reçu des dons gracieux, notamment les œuvres complètes de Buffon, plusieurs ouvrages de sylvonomie, etc. La liste des ouvrages offerts paraissant dans notre bulletin bibliographique, je n'y insiste pas, mais je me fais l'interprète de la Commission et celui de vous tous en adressant des remerciements aux donateurs.

Et c'est aussi avec la certitude de répondre au sentiment de tous que j'adresse, au nom de la Société, un hommage de reconnaissance et des félicitations à M. Breignet, l'archiviste idéal, dont le dévouement ne connaît pas de bornes, ainsi qu'à M. Daydie, archiviste adjoint, qui le seconde de façon parfaite et qui consacre lui aussi beaucoup de temps et de peine à notre Bibliothèque en attendant de diriger l'installation prochaine de notre salle de collections.

Je les associe tous les deux dans un juste tribut de gratitude.

Sur une espèce nouvelle d' « Acuaria », parasite de « Ptilopachys fuscus » Vieill.

Par E. Gendre.

Acuaria ptilopachydis n. sp.

Dimensions. — *Mâle inconnu.*

Femelle : longueur totale 8 mm 84 à 12 mm 73 ; largeur 0 mm 17 à 0 mm 20. Longueur du pharynx 0 mm 14 à 0 mm 20 ; de l'œsophage 0 mm 40 à 0 mm 55 ; du ventricule 1 mm 07 à 1 mm 43 ; de la queue 0 mm 20 à 0 mm 245 (1/45 à 1/56 de la longueur totale).

« Corps blanc, filiforme, grêle, assez brusquement aminci en avant, s'atténuant progressivement en arrière dans la moitié postérieure. Cuticule striée transversalement.

Tête conique constituée par deux grosses lèvres, latérales et égales. Chacune présente sur sa face externe, au voisinage de la base, deux papilles superficielles, symétriques et un petit lobe de pulpe triangulaire et médian à l'intérieur de la cuticule. Bouche ovalaire, dorso-ventrale.

Cordons cutanés tout à fait droits, au nombre de quatre, couchés dans la peau, sans récurrences ni anastomoses. Formés d'un double repli cuticulaire, ils naissent des commissures labiales et s'étendent en suivant les lignes submédianes sur une longueur de 2 mm 62 à 3 mm 13, c'est-à-dire au delà de l'extrémité postérieure du ventricule (fig. 1). Leur terminaison est en général nette mais se fait parfois d'une manière insensible. Il y a une papille sessile, de chaque côté du corps, dans le plan des champs latéraux, un peu en arrière du niveau de l'extrémité antérieure de l'œsophage. Pharynx étroit, à paroi interne chitineuse et réfringente; œsophage musculeux s'épaississant graduellement d'avant en arrière; ventricule glandulaire assez régulièrement cylindrique. Intestin droit jusqu'à l'anus.

Queue conique, digitiforme, à bout arrondi (fig. 2). Vulve ronde, peu saillante, bordée d'un ourlet cuticulaire et située au voisinage du milieu du corps dans la moitié postérieure (environ au 1/1,9 de la longueur). Ovéjecteur cylindrique de 260 μ de long sur 46 μ de large, sans vestibule différencié, dirigé en arrière et à parois musculaires fortement épaissies. Il est coudé à angle obtus près de son origine vulvaire et ensuite rectiligne jusqu'à sa terminaison. Trompe musculeuse, longue, également dirigée en arrière avec quelques œufs en chapelet disséminés dans sa longueur. Appareil génital double ; ovaires situés l'un en arrière de l'extrémité postérieure du ventricule, l'autre en avant de l'anus. Œufs ellipsoïdes, à coque épaisse, de 35 à 39 μ de long sur 21 à 23 μ de large, embryonnés au moment de la ponte. »

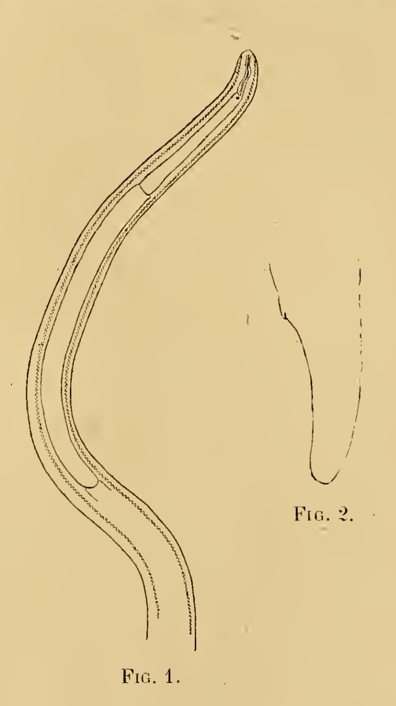


Fig. 1.

Fig. 2.

Cette espèce (quatre femelles) a été trouvée sous la muqueuse du gésier d'une Poule de rocher, *Ptilopachys fuscus* Vieill. par le Dr Bouet, en 1910, à Kokoro (Dahomey). Elle m'a paru nouvelle, mais j'ai hésité longtemps, le mâle m'étant inconnu, à lui donner un nom

spécifique à cause de la difficulté qu'il y a, à l'heure actuelle, à distinguer entre elles avec précision les femelles des diverses espèces de Dispharages à cordons droits. La plupart des descriptions qu'on trouve dans la littérature scientifique sont, en effet, fort anciennes et très incomplètes. Parfois même elles font mention de caractères si généraux que l'indication de l'hôte parasité est le seul moyen de reconnaissance sérieux de l'espèce. Les possibilités de comparaison sont de ce fait extrêmement réduites.

Il convient aussi de remarquer que les femelles d'*Acuaria* ainsi d'ailleurs que toutes les femelles de Nématodes en général, sont malaisées à définir parce qu'elles sont dépourvues des papilles et des ornements variés qui agrémentent la queue des mâles et parceque les éléments susceptibles de servir à l'établissement de la diagnose sont loin d'avoir une fixité absolue.

Les caractères tirés des dimensions du corps ou des organes n'ont qu'une valeur relative, une valeur d'appoint. Ils varient suivant l'âge des helminthes, suivant les individus, suivant les hôtes, entre des extrêmes dont nous connaissons encore trop mal les limites pour leur donner une importance de premier ordre. D'autre part, l'intérêt des mensurations est le plus souvent diminué par les conditions dans lesquelles se pratiquent généralement les examens : sur des animaux morts, plus ou moins contractés et dont les tissus ont subi en outre la rétraction consécutive à l'action des milieux conservateurs. De là, des divergences très fréquentes dans les descriptions qui tiennent autant à des variations biologiques qu'à des faits accidentels.

Les données fournies par la morphologie, la position et les rapports des organes ont plus de valeur pour la diagnose, mais celles-ci encore ne doivent pas toujours être prises à la lettre et entrer sans réserve dans la description. Pour la forme de la queue, par exemple, il n'est pas douteux qu'un certain nombre de dispositions regardées comme spécifiques et naturelles, représentent seulement des déformations de cet organe liées à des contractures accompagnant une mort violente et il n'y a encore aucun fait qui autorise à les considérer comme des attitudes caractéristiques *post mortem*. Quant aux cordons cutanés, ils subissent indépendamment de leurs variations sexuelles des variations individuelles de longueur dont il faut être prévenu. La vulve située généralement à mi-corps, tantôt un peu en avant, tantôt un peu en arrière, peut dans une même espèce se trouver suivant l'âge des individus, antérieure chez les uns, postérieure chez les autres. Enfin nos

connaissances sur l'organisation de l'appareil génital et plus particulièrement de l'ovéjecteur (Seurat), sont encore restreintes à un trop petit nombre d'espèces pour pouvoir servir de base à des diagnoses différentielles.

En l'absence de documents précis et de critérium sûr pour la détermination des femelles d'*Acuaria* j'ai adopté comme moyen provisoire et pratique de distinction des espèces, les rapports topographiques des cordons cutanés avec les organes sous-jacents. Ces ornements étant des éléments caractéristiques du genre, faciles à observer, c'est sur eux qu'on possède le plus de renseignements. En outre, grâce à la situation qu'ils occupent à l'extrémité céphalique leurs rapports paraissent être peu influencés par l'accroissement du corps consécutif au développement de l'appareil génital et à l'accumulation des œufs dans les utérus, qui entraîne toujours une élongation importante de la région postérieure.

Considérés à ce point de vue les *Acuaria* peuvent être classés dans l'ordre suivant :

A. — *Acuaria* dont les cordons ne dépassent pas l'extrémité postérieure de l'œsophage :

A. elongata Rud ; *tarentolæ* Seurat (forme larvaire) ; *attenuata* Rud ; *papillifera* v. Linst. (mâle) ; *gracilis* Gendre (1) ; *muscicapæ* v. Linst. ; *subula* Duj. ; *macrolaima* v. Linst ; *rotundata* v. Linst ; *cordata* Mueller ; *gruveli* Gendre.

B. — *Acuaria* dont les cordons dépassent cette extrémité et celle du ventricule :

A. ptilopachydis Gendre ; *anthuris* Rud. ; *ornata* Gendre (mâle); *mammillaris* Mol ; *hamulosa* Dies.

C. — *Acuaria* à cordons non décrits :

A. depressa Schn. ; *tenuis* Duj.

Mais je dois reconnaître que ce classement bon à faciliter les recherches sur les femelles est sans valeur zoologique parce qu'il ne correspond pas aux affinités réelles des espèces, d'ailleurs encore très difficiles à définir à l'heure actuelle. En effet, si on envisage d'autres caractères

---

(1) Par suite d'une erreur dans la position de la virgule j'ai attribué aux cordons de cette espèce dans ma note " Sur quelques espèces de Dispharages du Dahomey " (*Proc.-verb. Soc. Linnéenne de Bordeaux*, janvier 1912) des dimensions correspondant à 31 °/o de la longueur du corps chez le mâle comme chez *A. anthuris* et à 17 °/o chez la femelle. C'est 3,1 °/o et 1,7 °/o qu'il faut lire. Cette rectification éloigne beaucoup *A. gracilis* d'*A. anthuris*. De même, les cordons d'*A. papillifera* ne mesurent que 4 °/o au lieu de 40 °/o de la longueur de ce ver.

notamment ceux présentés par les mâles connus, on constate qu'*A. anthuris* a huit paires de papilles postanales de même que *papillifera* et *cordata*, tandis qu'*A. ornata* en a six comme *attenuata*, *gracilis*, *subula* et *gruveli*. *A. depressa* el *rotundata* possèdent cinq paires, *A. hamulosa* quatre (?). Ce groupement est détruit par la considération des spicules. La forme de ces organes chez *A. ornata* par exemple est d'un type anatomique si différent de celui d'*A. subula*, *gracilis* et *gruveli* qu'il éloigne cette espèce des suivantes alors que le nombre et la disposition de ses papilles tendrait plutôt à l'en rapprocher. De même la grande inégalité de taille et de structure des spicules de *A. gruveli* peut inciter à considérer ce Dispharage comme une espèce affine d'*A. hamulosa* et *rotundata*, cependant par tous ses caractères il se relie sans aucun doute à *A. subula* et *gracilis*. A d'autres points de vue, *A. elongata* présente des membranes latérales qu'on retrouve chez *ornata*. Chez *A. macrolaima* et *rotundata*, l'œsophage (*sensu lato)* atteint une longueur (1/2,4 à 1/2,7 de celle du corps) qui est inconnue dans les formes voisines si ce n'est à l'état larvaire ou chez des individus jeunes dont l'appareil génital n'a pas encore atteint ses dimensions définitives. Si bien que quels que soient les caractères, sexuels ou somatiques (papilles, spicules ou cordons) auxquels on donne la prédominance dans la classification, il paraît impossible jusqu'à ce que la plupart des espèces aient été revues et décrites à nouveau, d'établir leur groupement sur des bases naturelles mettant nettement en évidence leur lien de parenté.

Dans leur note sur les affinités des Dispharages, A. Railliet, A. Henry et P. Sisoff (1) rangent parmi les *Acuaria* à cordons droits (sous-genre *Cheilospirura*) *Dispharagus rectus* Molin et *D. magnilabiatus* Mol. Il ne semble pas d'après les descriptions qui ont été données de ces deux espèces qu'elles doivent rentrer dans ce groupe.

Les cordons de *D. rectus* sont décrits ainsi par Molin (2) «... *plicis longitudinalilus cutaneis utrinque in funiculos longos 2 parum flexuosos, longe regredientes, binis invicem conjunctis, inflatis* ». Cette description est du même type que celle des cordons des Dispharages

---

(1) A. Railliet, A. Henry et P. Sisoff : Sur les affinités des Dispharages (*Acuaria* Bremser), Nématodes parasites des Oiseaux *(Compt. rend. Soc. Biol.* Paris, T. LXXIII, p. 622).

(2) Molin : Una monografia del' genere *Dispharagus (Sitzungsb. d. K. Akad. d. Wissensch.* Wien, T. 39, 1860, p. 494).

à cordons récurrents et anastomosés comme *Dispharagus sygmoideus* Mol., *brevicaudatus* Duj., *laticeps* Rud., *alatus* Rud., etc... Von Drasche (1) qui a revu l'espèce mentionne seulement l'absence d'ondulations des cordons (*parum flexuosos* de Molin) mais ne lui attribue pas des cordons droits avec le sens que nous attachons aujourd'hui à cette expression. C'est donc par suite d'une méprise ou d'une traduction incomplète que Stossich dans sa Monographie (2) où il a fusionné le texte de Molin avec celui de Von Drasche, caractérise les cordons cutanés du *Dispharagus rectus* par cette simple phrase « les cordons cutanés sont droits ».

S'il existait quelque doute sur l'interprétation à donner à la description de Von Drasche, il serait facile de le lever par la comparaison du texte de ses différentes diagnoses de Dispharages où l'on voit que les expressions *gewellt* et *nicht gewellt* sont employées par lui pour indiquer la flexuosité ou la rectitude des cordons sans être synonymes de récurrence ou de non récurrence. Molin signale d'ailleurs dans son observation I que tous les vers qu'il a examinés, en tout 2 ♀ et 2 ♂, étaient très bien conservés et transparents; on peut admettre qu'il a bien vu ce qu'il a décrit. *Dispharagus rectus* doit par conséquent prendre place dans le sous-genre *Synhimatus*.

Les mêmes remarques s'appliquent à *D. magnilabiatus* que la description de Molin (3) «... *plicis utrinque in funiculos rectos longissimos, valde recurrentes cutaneis incrassatis*...» oblige à classer dans le sous-genre *Dispharynx*. Cet auteur a examiné 4 ♀ et 5 ♂ bien conservés et transparents.

En fait de véritables Dispharages à cordons droits, Von Drasche n'a vu, en dehors de *Cheilospirura hamulosa* Dies, qu'une seule espèce, c'est *D. mammillaris*. Il le dit nettement dans sa description : « Les quatre cordons cutanés se présentent sous un aspect unique si on les compare à ceux des autres Dispharages parce qu'ils se perdent complètement en arrière et ne s'unissent pas deux à deux les uns aux autres. »

---

(1) Von Drasche : Revision der Original Exemplare Diesing's und Molin's etc. (*Verhand. d. K. K. Zool. bot. Gesell.* Wien, T. XXXIII, 1884, p. 209).

(2) Stossich : Il genere *Dispharagus* Dujardin (*Boll. Soc. Adriat. Sc. nat. Trieste*, vol. XIII, 1891. p. 11).

(3) Molin : *loc. cit.* p. 497 — Von Drasche : *loc. cit.* p. 210 — Stossich : *loc. cit.* p. 14.